

**Correspondance enjeu, objectif, contexte** **Localisation**

**Enjeu :** Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures

**Objectif :** Promouvoir les méthodes sans pesticides auprès des collectivités, du grand public et des scolaires

**Orientation SDAGE :** Orientation 4 : Maîtriser et réduire la pollution par les pesticides (mesures 4A à 4F)

**Orientation SAGE :** QE 19 : Informer et sensibiliser l'ensemble des usagers de produits phytosanitaires  
 QE 21 : Utilisation nulle des produits phytosanitaires par les communes  
 QE 22 : Concevoir et aménager l'espace public pour limiter le recours aux produits phytosanitaires  
 QE 23 : Mettre en place des plans de désherbage communaux

Action	Localisation	Echéance
Informers les usagers sur la nouvelle réglementation	Totalité du territoire	A1 à A3
Utiliser des techniques alternatives à l'entretien chimique des stades et cimetières	Totalité du territoire	A1 à A3

**Description de l'action**

- **Informers les usagers sur la nouvelle réglementation et aller plus loin :** élaboration de documents de communication pour sensibiliser sur la nouvelle réglementation auprès du grand public et sur les professionnels des espaces verts + recrutement de 2 saisonniers (« Brigade O ») qui parcourront l'ensemble du bassin versant (zone rurale, zone urbaine et zone d'activités) aux périodes les plus propices au désherbage (avril à juin) pour vérifier l'application de la nouvelle réglementation. En cas de non respect, les saisonniers rencontreront les contrevenants pour les sensibiliser, les informer et trouver avec eux des solutions alternatives. Ces saisonniers rencontreront également les professionnels des espaces verts.
- **Utiliser des techniques alternatives à l'entretien chimique des stades, des cimetières et des secteurs industriels :** organisation de sorties pédagogiques, des échanges avec des communes engagées dans des démarches « zéro phyto » y compris sur les espaces plus sensibles (cimetières, terrain de foot) afin que les élus échangent entre eux et puissent apprécier les solutions alternatives mises en place + élaboration d'un document de référence sur les retours d'expérience de collectivités engagées dans le zéro-phyto (co-construction avec les syndicats de bassins limitrophes, les EPCI, le CPIE, le SYLOA, ...).

**Montants**

€ HT	2020	2021	2022	TOTAL	%
Communiquer sur la nouvelle réglementation	0	1500	500	2000	7%
Mettre en place une Brigade O phyto	0	12250	12250	24500	82%
Recenser les pratiques d'entretien des espaces verts publics auprès des communes et des EPCI, identifier les points de blocage	0	0	2800	2800	9%
Organiser des rencontres et des échanges avec les communes en zéro - phyto	0	0	500	500	2%
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>13750</b>	<b>16050</b>	<b>29800</b>	

**Maîtres d'ouvrage**



**Indicateurs de suivi et évaluation**

**Indicateurs de moyens** Nombre de documents élaborés, Durée cumulée des saisonniers, Nombre de sorties pédagogiques organisées, Nombre de participants aux sorties

**Plan de financement**

€ HT	2020	2021	2022	TOTAL	%
AELB	0	8 100	9 250	<b>17 350</b>	58%
Région	0	2 900	3 590	<b>6 490</b>	22%
<i>Total financement</i>	<i>0</i>	<i>11 000</i>	<i>12 840</i>	<i>23 840</i>	<i>80%</i>
SBVB	0	2 750	3 210	<b>5 960</b>	20%
<i>Total autofinancement</i>	<i>0</i>	<i>2 750</i>	<i>3 210</i>	<i>5 960</i>	<i>20%</i>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>13 750</b>	<b>16 050</b>	<b>29 800</b>	-

Indicateurs de résultats

Surface privée traitée /Surface publique traitée